

# Guénange | Sécurité

## Confinement : un drone surveille la véloroute Charles-le-Téméraire

29 mars 2020



Dans le viseur de l'engin, samedi, la véloroute Charles le Téméraire. Photo DR/Gendarmerie 57

Côté gendarmerie, sur le périmètre nord mosellan, un drone devient les yeux des militaires pour veiller au bon respect des consignes de confinement.

Samedi après-midi, un télépilote basé à Metz a procédé à la surveillance de la véloroute Charles-le-Téméraire, habituellement très fréquentée par les promeneurs et cyclistes. « Une démarche entre autres de prévention, en lien avec la brigade de Guénange, positionnée au sol, en vue d'éventuels contrôles », informe le commandant Dorlin, à la tête de la compagnie de Thionville.

Le long des berges de la Moselle, l'engin motorisé a scruté depuis son point de vue les communes de Guénange (et son bois), Bousse, Kœnigsmacker, Illange et Basse-Ham.

Le drone, équipé de haut-parleurs délivrant des messages en français et en anglais, peut être amené à reprendre du service, si besoin.